

VILLE DE DAMPMART (77)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
composant le Conseil : 27
Présents : 18
Votants : 22

SERVICE ÉMETTEUR : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
ANNÉE : 2026

OBJET : FIXATION DE LA LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

L’an deux mille vingt-six le vingt-huit mai à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DELPECH Laurent, Maire de Dampmart.

Date de la convocation : 22 mai 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Laurent DELPECH, Maire	Kevin FAVRET
	Jacques POTTIER, Adjoint	Catherine MILLOT
	Michel PIRIS, Adjoint	Céline DRAHON
	Françoise DARRAS, Adjointe	Fabien MARTINEAU
	Lionel BOQUILLON, Adjoint	Martine MARCHAND
	Marie PLEGNON, conseillère déléguée	David GENTIEN
	Guy DARRAS, conseiller délégué	Marcel BEAUDARD
	Jean-Pierre PRIEUR	Adrien DEVIC
	Alice VIALARD	Frédéric DENEUCHATEL
ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :	Myriam CHMELEFF pouvoir Françoise DARRAS	
	Pierre ROGGE pouvoir Martine MARCHAND	
	Catherine HINARD-PESCHI pouvoir Jacques POTTIER	
	Christine FALKOWSKI pouvoir Frédéric DENEUCHATEL	
ABSENTS EXCUSÉS	Aude ZAFOUR	
	Catherine ALIBERT BRIGNONE	
	Pierre CHOFFARDET	
	Naïma AHMED-AMMAR	
	Najat BROEDERS	

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l’article L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et l’appel nominal ayant été fait, il a été procédé, conformément à l’article L 2121.15, à l’élection d’un secrétaire de séance dans le sein du Conseil.

Pour la présente session, Monsieur Fabien MARTINEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu’il a acceptées.

FIXATION DE LA LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

L'article 1650 du code général des impôts dispose que dans chaque commune il est institué une commission communale des impôts directs composée, dans les communes de plus de 2000 habitants, de huit membres appelés commissaires.

Le Maire ou l'adjoint délégué est Président de droit de la commission.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, soit 16 noms de titulaires et 16 noms de suppléants.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la Cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- Elle dresse avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types
- Elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties
- Elle formule un avis sur l'évaluation et la mise à jour annuelles des propriétés bâties et non bâties nouvelles ou touchées par un changement d'affectation ou de consistance
- Elle signale au représentant de l'administration fiscale tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties portées à sa connaissance

Outre ce rôle d'information de l'administration fiscale en ce qui concerne les changements relatifs aux propriétés bâties et non bâties, la CCID doit :

- Émettre un avis sur les nouvelles valeurs locatives qui lui sont présentées
- Prendre une décision en ce qui concerne les données révisées proposées par les services

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-32

VU le Code général des Impôts, notamment ses articles 1650 et 1650A,

CONSIDÉRANT qu'il convient, à la suite du renouvellement du conseil municipal de dresser une liste de 16 contribuables titulaires et de 16 contribuables suppléants à proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

APRÈS en avoir délibéré, le conseil municipal et à l'unanimité,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : de dresser une liste de 32 noms pour permettre au Directeur des Services Fiscaux de désigner les membres de la Commission Communale des Impôts Directs de la commune :

Membres titulaires :

1. Monsieur POTTIER Jacques, 8 Impasse des Lions 77400 DAMPMART,
2. Madame ZAFOUR Aude, 3 rue Antoinette Labour 77400 DAMPMRT,
3. Madame ALIBERT BRIGNONE Catherine, 5 rue Antoinette Labour 77400 DAMPMART,
4. Monsieur DARRAS Guy, 5 rue de Carnetin 77400 DAMPMART,

5. Monsieur PRIEUR Jean-Pierre, 73 rue de Lagny 77400 DAMPMART,
6. Madame VIALARD Alice, 61 rue des Lambuis 77400 DAMPMART,
7. Madame DRAHON Céline, 41 rue des Lambuis 77400 DAMPMART,
8. Madame MARCHAND Martine, 4 rue du Clos Richard 77400 DAMPMART,
9. Monsieur BEAUDARD Marcel, 115 rue du Château 77400 DAMPMART,
10. Madame FALKOWSKI Christine, 21 rue Daniel Leduc 77400 DAMPMART,
11. Monsieur BOQUILLON Lionel, 6 rue du Château 77400 DAMPMART,
12. Monsieur CHOFFARDET Pierre, 49 rue du Château 77400 DAMPMART,
13. Monsieur PIRIS Michel, 2 rue de Carnetin 77400 DAMPMART,
14. Madame CHMELEFF Myriam, 16 rue Gambetta 77400 DAMPMART,
15. Madame LEDUC Roselyne, 49 rue Juliette Vadel 77400 DAMPMART,
16. Madame AHMED-AMMAR Naïma, 53 rue de Lagny 77400 DAMPMART,

Membres suppléants :

1. Monsieur FAVRET Kévin, 74 bis rue Juliette Vadel 77400 DAMPMART,
2. Madame MILLOT Catherine, 11 rue Clément Brévard 77400 DAMPMART,
3. Monsieur ROGGE Pierre, 17 rue du Clos Richard 77400 DAMPMART,
4. Monsieur MARTINEAU Fabien, 54 rue du Château 77400 DAMPMART,
5. Monsieur GENTIEN David, 4 allée des Bourdinais 77400 DAMPMART,
6. Madame HINARD-PESCHI Catherine, 93 rue du Château 77400 DAMPMART,
7. Monsieur DEVIC Adrien, 22 rue de Lagny 77400 DAMPMART,
8. Madame BROEDERS Najat, 29 rue de Carnetin 77400 DAMPMART,
9. Monsieur DENEUCHATEL Frédéric, 19 rue des Lambuis 77400 DAMPMART,
10. Madame DARRAS Françoise, 5 rue de Carnetin 77400 DAMPMART,
11. Madame PLEGNON Marie, 8 rue Lucien Guillaume 77400 DAMPMART,
12. Madame PLIEGER Viviane, 6 rue du Château 77400 DAMPMART,
13. Monsieur WATTARD Ghislain, 10 rue des Lambuis 77400 DAMPMART,
14. Monsieur CORBLIN Alain, 43 rue de Lagny 77400 DAMPMART,
15. Monsieur BEDU Michel, 20 rue de Bourdin 77400 DAMPMART,
16. Madame CAUWET Yvonne, 1 rue du Clos Fleuri 77400 DAMPMART.

FAIT ET DÉLIBÈRE LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNE APRÈS LECTURE

Certifié exécutoire compte tenu de
de la transmission en Sous-préfecture,
le 29 mai 2026 de la publication
le 29 mai 2026 en vertu des Lois
des 2 mars et 22 juillet 1982.



Pour extrait conforme
Le Maire
Laurent DELPECH

